Conférence sur l’avenir de l'Europe : lancement de la plateforme en ligne

Publié le 29 avril 2021

Cette plateforme en ligne a été lancée le 19 avril. Elle permettra aux citoyens européens d’exprimer et soutenir des idées sur l’Europe et de participer et d’organiser des événements. Cet exercice démocratique inédit sera lancé formellement le 9 mai, à l’occasion d’une session plénière à Strasbourg.

La plateforme, qui est disponible en 24 langues, permettra un partage et un échange d'idées et de points de vue entre les citoyens de toute l'Union lors d'évènements organisés en ligne.

Grâce à cette plateforme citoyenne, l'Europe veut donner à tous la possibilité de contribuer à donner forme à l'avenir de l'Europe et de dialoguer avec des citoyens de l'Europe entière. C'est une excellente occasion de rapprocher virtuellement les Européens.

La Conférence sur l'avenir de l'Europe correspond, selon Ursula Von der Leyen à une forme ouverte et inclusive de démocratie délibérative. "*Son objectif est de mieux donner aux citoyens de tous horizons, dans toute l'Europe, la possibilité d'exprimer ce qu'ils attendent de l'Union européenne, afin que ces attentes influent sur la direction future de l'UE et l'élaboration de ses politiques*".

Une transparence totale sera assurée sur la plateforme, puisque toutes les contributions et tous les résultats des événements seront collectés, analysés, contrôlés et rendus publics. Tous les événements liés à la Conférence et enregistrés sur la plateforme, pourront être visualisés sur une carte interactive, que les citoyens pourront parcourir pour s'inscrire.

La plateforme s'articule autour de plusieurs grands thèmes: le changement climatique et l'environnement; la santé; une économie plus forte et plus juste; la justice sociale et l'emploi; l'UE sur la scène internationale; les valeurs et les droits, l'état de droit, la sécurité; la transformation numérique; la démocratie européenne; la migration; et l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport.

>> Consulter la plateforme lancée le 19 avril

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles